

James Guillaume vu par la police française : un anarchiste sous surveillance

Jean-Charles Buttier

Jean-Charles Buttier
James Guillaume vu par la police française : un anarchiste
sous surveillance
10 février 2016

extrait le 2 aout 2026 de *James Guillaume : un itinéraire*

bibliotheque-anarchiste.com

10 février 2016

Table des matières

Synthèse de la surveillance	3
---------------------------------------	---

(dans lequel écrit Emma Goldman), l'auteur du rapport conclut :

« Il convient de retenir que ce journal est adressé à Guillaume au double titre de journaliste et d'ancien révolutionnaire mais il n'en partage nullement la conception. Au point de vue moralité, probité et conduite, James Guillaume est favorablement représenté. Il est inscrit sur les listes électorales du 14e Arrt. Son nom n'est pas noté aux Sommiers Judiciaires. »

Un peu plus haut le rapport rappelle en effet que Guillaume s'est déclaré favorable à la guerre ce qui n'est pas sans faire écho avec le rapport rédigé à Bruxelles en janvier 1874 : « En vrai Gaulois, il hait les Allemands », ce qui ne manque pas de piquant pour un Suisse.

Pour conclure le bilan de cette surveillance policière, son enterrement fait l'objet d'un rapport en date du 29 novembre 1916 qui indique la durée (30 minutes), le nombre et la qualité des participants (une cinquantaine dont Buisson, Descaves, etc.) et qui retranscrit le discours de Cornelissen. Ce fut le seul discours qui pu avoir lieu :

« À ce moment, Cornelissen est interrompu par un gardien qui le prie d'abréger, l'heure de la fermeture du cimetière est proche. »

La conclusion du rapport est la suivante : « Les assistants se séparent à 16h45. Il ne s'est pas produit d'incident. »

mentionne sa naturalisation en 1888 et il reprend sa biographie en remontant en 1866. Voici ce que ce rapport indique par exemple pour le Congrès de La Haye :

« C'est alors que, conseillé par les éléments les plus en vus de « l'Alliance Secrète » et de la « Fédération du Jura », James Guillaume créa une deuxième branche de l'Internationale, à laquelle se rallièrent tous les éléments les plus avancés du parti révolutionnaire. »

Concernant son exil pour la France, le rapport indique la chose suivante :

« James Guillaume quitta la Suisse en 1878 et vint se fixer à Paris l'année suivante où, tout en se tenant en correspondance suivie avec un certain nombre d'anarchistes résidant en Europe, il parut se retirer de la vie militante. »

Les années 1878-1879 conservent un certain flou quant à sa présence à Paris, période au cours de laquelle Guillaume se cache et fait des allers-retours entre la France et la Suisse. Le rapport considère qu'il poursuit son activité militante jusqu'en 1892 :

« Dès son arrivée dans la Capitale, Guillaume s'était lié avec Sébastien Faure, Malato, Kropotkine et autres leaders de l'anarchie sans cependant attirer l'attention sur son nom. En même temps il collabora au journal « La Révolte », de Jean Grave, puis fondait en 1890, en collaboration avec Malato et Jégou, la « Chronique socialiste. De 1892 à 1905, James Guillaume sembla se désintéresser complètement du mouvement révolutionnaire. C'est seulement à cette époque qu'il reprit une place prépondérante dans les journaux d'avant-garde. »

Son état de santé semble s'être brusquement dégradé avec le déclenchement de la guerre, d'après l'enquête de voisinage :

« À l'ancien domicile de Guillaume, 164 boulevard du Montparnasse, on apprend que depuis l'ouverture des hostilités, celui-ci paraissait ne pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales. »

Enfin, concernant les soupçons du renseignement militaire liés à la réception du journal américain Cronaca Sowersiva

Le carton B A/1111 comporte plusieurs chemises dont une consacrée à James Guillaume qui est identifiée sur les différents rapports de la Préfecture de police, de la sûreté générale et autres sous la référence « 28.612 ». Elle contient 181 pièces composées entre 1872 et 1916.

Synthèse de la surveillance

Le 14 mars 1872 est votée la loi Dufaure qui punit de 3 mois de prison et d'une amende pouvant atteindre 1000 francs l'appartenance à l'Association internationale des travailleurs. Dès avril 1872 (le premier rapport identifié date du 3 avril) sont régulièrement publiés des rapports de surveillance, écrits par des agents anonymes en Suisse, en Belgique. Ces rapports sont nourris de surveillances directes ou bien d'informations fournis par des indicateurs.

Le rapport du 3 avril 1872 indique qu'il a recueilli Malon et le décrit comme « ambitieux et très intelligent mais aussi dévoué aux sections jurassiennes de l'Internationale que dirige Bakounine. »

Deux rapports du mois d'août 1872 mentionnent sa participation au congrès du 18 août de La Chaux-de-Fonds et sa participation au futur congrès de La Haye. Celle-ci est très bien documentée, notamment son opposition à Marx et Liebknecht, ainsi que des décisions prises en séances privées comme le montre cet extrait d'un rapport de Bruxelles du 11 septembre 1872 :

« Séance privée du 9 septembre. Les sections bruxelloises et le Conseil fédéral de Bruxelles réunis, ont décidé qu'il y avait lieu de considérer comme non avenue l'expulsion de Guillaume de Neufchâtel (sic), et invitent toutes les fédérations autoritaires (sic) à protester contre cette expulsion. »

Surtout, ses relations avec les Communards proscrits sont surveillées et son nom ressort dans les dossiers de surveillance de ces derniers comme l'indique un rapport transmis au Ministère de l'Intérieur et daté du 2 décembre 1873 :

« Le canton de Genève sert de refuge à 223 proscrits, internationaux, compromis dans les événements de 1871 ou condamnés contumaces. De ce nombre, 153 font partie de la « Section française jurassienne » dont Guillaume et Schwitzguébel sont les grands chefs en ce moment. »

La surveillance devient plus étroite et plus documentée alors qu'il fait l'objet d'une recherche active à Paris en janvier 1874. Malgré un renseignement concernant une adresse de résidence (qui s'avère être erronée), cette recherche reste infructueuse. De cette même année datent des rapports indiquant son amitié avec Pindy. Surtout, un agent anonyme à Bruxelles dresse le 24 janvier 1874 de lui un très long portrait (19 pages) très bien documenté qui est transmis au Cabinet du préfet de police et à la sûreté générale. Ce rapport indique une surveillance étroite depuis deux ans et se conclut ainsi :

« J'arrive à la fin de ces longues notes sur Guillaume, en vous assurant que, tel que vous le trouvez dépeint, depuis huit ans, il est encore aujourd'hui. Ce n'est pas un fanatique, loin de là, mais il poursuit froidement son œuvre révolutionnaire sans s'inquiéter des ruines qu'il sèmera sur sa route et cela, sans d'autre intérêt, que le savant qui veut fouiller les secrets de la nature, pour enrichir son érudition. »

C'est le premier portrait aussi précis retrouvé dans les archives de la Préfecture de police. La biographie de Guillaume remonte à l'année 1866.

Un rapport de mars 1875 montre qu'il reste sur surveillance, à la fois pour son appartenance à l'AIT mais aussi pour ses liens avec les proscrits. Voici un extrait d'un rapport fait à Genève le 12 août 1872 :

« Depuis la Commune, cet homme s'est mis en relation avec un grand nombre de

Français. Il est au mieux avec tous les Belges et il est incontestable qu'il possède une réelle valeur personnelle. »

En décembre 1875-janvier 1876, pas moins de 7 rapports sont écrits en relation avec une conférence qui doit être donnée par Guillaume sur l'impôt (qui a finalement lieu en janvier) avec la mention suivante (01/02/1876) : « L'auditoire était composé de Communards et de Russes. » Le 16 du même mois, un rap-

par la Ligue ouvrière pour la protection de l'enfance. Le 26 octobre, c'est à une réunion organisée par le groupe d'étudiants socialistes anarchistes qu'il est repéré. Le 26 février 1913, au cours d'une réunion organisée par la section du IVème arrondissement de la « Jeunesse syndicaliste du bâtiment », il donne une conférence sur l'Internationale. Le 31 juillet de cette même année, il participe à une réunion organisée par le groupe des « Amis de la Bataille Syndicaliste » du XIVème arrondissement. Le 8 avril 1914, il est présent à une réunion organisée par la jeunesse syndicaliste du XVIIème arrondissement (avec seulement 12 personnes présentes et Guillaume s'en plaint). Le 16 avril 1914, il est présent lors d'une réunion organisée pour la fondation du « Cercle Syndicaliste d'Etudes du XIVème arrondissement. » Le rapport de surveillance détaille ses prises de position sur les Universités populaires :

« L'orateur rappelle le peu de succès qu'ont obtenu les Universités populaires, submergée par l'élément intellectuel et pense que les cercles syndicalistes d'études, pourront avantageusement les remplacer. »

À l'inverse, il croit en la capacité des syndicats à prendre en main l'éducation populaire :

« Guillaume croit que la formation de ces cercles syndicalistes d'études répond à un besoin immédiat, car on a trop négligé dans les syndicats l'éducation de la classe ouvrière. Il faudra que tous les membres de ces cercles soient syndiqués mais ils devront cependant organiser des conférences publiques où tous les travailleurs seront invités. »

Sa dernière conférence qui soit documentée date du 23 mai 1914 et est liée à la réunion commémorative du centenaire de la naissance de Bakounine par les groupes russes, « La liberté ouvrière » et le « Groupe anarchiste communiste russe de Paris. »

Bien qu'il soit retiré en Suisse, un rapport du service des renseignements généraux est écrit en raison d'une demande du 2ème bureau SCR de l'État-major des armées. Celle-ci a été motivée par l'interception du courrier de Guillaume qui arrive à son domicile avant de lui être réexpédié en Suisse et qui contenait un journal anarchiste américain. Ce long rapport

Un rapport du 4 juillet 1907 signale sa participation à une réunion du groupe révolutionnaire russe le 3 juillet avenue de Choisy à Paris. En septembre 1907, il fait l'objet d'une demande de renseignements de la part département de police de Lausanne, car il « serait membre du comité de la Confédération du travail et prêche l'anarchie. » Cela donne lieu à un rapport biographique rédigé le 9 octobre par la 2ème Brigade de la Division des recherches de la Préfecture de Police. Celui-ci rappelle cette fois-ci sa naturalisation et résume de la sorte ses convictions :

« C'est un matérialiste professant des opinions socialistes révolutionnaires et antimilitaristes, mais c'est un indépendant n'étant affilié à aucun groupement de ces partis. »

Voici la conclusion de ce rapport :

« Les renseignements recueillis sur son compte lui sont favorables. Il est électeur du 14me arrt et n'est pas noté aux premiers judiciaires. »

La réponse du 12 octobre 1907 envoyée au département de police de Lausanne est donc la suivante :

« Il n'est pas connu comme faisant partie de la Confédération générale du travail. Il professe vraisemblablement au point de vue politique, les mêmes opinions qu'autrefois mais pour ce qui est à présent son rôle de propagandiste à part sa collaboration qu'il [illisible] à certains organes de son parti s'est borné à faire quelques conférences dans des universités populaires. »

Le nom de Guillaume apparaît plus souvent dans des rapports d'avant-guerre en raison de ses liens avec la Bataille syndicaliste, organe officieux de la CGT dont son ami Descaves était le rédacteur en chef. Un rapport signale sa participation le 24 octobre 1911 à une réunion au cours de laquelle il « fait de la propagande pour la Bataille syndicaliste ». Un rapport du 5 juin 1912 mentionne sa participation à une réunion organisée par le groupe du XIVème arrondissement des « Amis de la Bataille syndicaliste ». Le 5 octobre 1912, il participe à une conférence organisée par le Comité Intersyndical et les amis de la « Bataille syndicaliste » du XIVème arrondissement. Il est noté comme assistant le 13 octobre 1912 à une réunion organisée

port de la Direction de la Sûreté Générale annonce une réunion de proscrits pour le samedi suivant « et à laquelle doit assister le fameux Guillaume » dont les activités sont décrites dans un rapport du 9 mars. Le banquet du 18 mars à Lausanne, qui commémore la Commune, est lui aussi documenté y compris par un rapport venant de Londres (04/04/1876). Cela laisse supposer l'intervention d'un indicateur ou bien d'une interception de correspondance. Toujours de Londres est envoyé un rapport le 12 juillet suivant mentionnant une réunion de réfugiés à Genève avec discussions sur la Commune. Il est aussi activement surveillé en Suisse comme l'attestent deux rapports signés « 5 », l'un du 28 août qui annonce la sortie prochaine des Idées sur l'organisation sociale et un autre du 7 novembre qui confirme la présence de Guillaume lors d'un Congrès de l'Internationale.

La surveillance devient plus étroite en 1877 avec pas moins de 30 extraits rapports le concernant, dont 22 datés du mois de septembre et liés à la surveillance du Congrès universel socialiste à Gand qui se déroule du 9 au 13 septembre. Les rapports sont signés par les chiffres « 6 », « 12 » et « 20 » ce qui confirme une surveillance étroite et détaillent le déroulement des débats, les votes de Guillaume, son opposition à Liebknecht, etc. Le rapport signé 6 du 14 septembre note : « Il y a une scission en cours [...] ». Ce même auteur anonyme signale le 19 septembre que Guillaume a bien pris part au congrès et ajoute cette appréciation : « C'est un brouillon et un fou. »

Un rapport du 24 janvier 1878 rédigé à Saint-Imier indique les noms des 7 personnes, dont James Guillaume, qui sont « la véritable administration supérieure de la fédération. » À ce titre, il est repéré à Menton en février où il rencontre des « chefs italiens » (18/02/1878). Son dossier est alors suivi par l'officier de paix Lombard. Le 13 avril est rédigée de nouveau une synthèse des activités de Guillaume (7 pages) à Lyon avec la mention suivante : « Classé au dossier de l'Internationale suisse. » Celle-ci indique qu'il fut expulsé de l'Internationale au congrès de La Haye car il était « coupable d'avoir fait partie de la Société dite l'Alliance. »

James Guillaume est arrivé à Paris le 1er mai 1878, jour de l'ouverture de l'Exposition universelle. Le 15 juin un extrait de

rapport signale que Guillaume a été vu à Paris « en compagnie d'un délégué allemand. » L'auteur anonyme résidant à Londres et signant « 13 » fait le 12 juillet suivant un rapport comportant l'indication suivante :

« Je vous signale la présence à Paris de James Guillaume de Neuchâtel, on dit qu'il a l'intention de s'y fixer. Je ne puis vous donner son adresse, mais j'aurai à revenir sur le sujet. Vous savez que Guillaume est très intelligent, très instruit et très actif. »

En conséquence, le 14 juillet, une note est envoyée à l'officier Lombard pour qu'il engage des recherches. J'ai d'ailleurs retrouvé un petit dossier (une chemise grise) portant le nom de Guillaume avec la mention « Préfecture de police. Cabinet. Service actif. N° 28612. Cachet 466 » qui comporte des notes de juillet-août 1878 relatives à cette recherche de Guillaume à Paris : « M. Lombard est prié de faire rechercher avec soin cet étranger et s'il est découvert de ne pas le perdre de vue. Rendre compte au cabinet. » La 4e brigade des recherches de la police municipale sollicite le bureau des garnis pour tenter de le localiser, mais sans succès (16/07/1878). Cela conduit l'officier Lombard à conclure à l'échec des recherches le 30 juillet. Celles-ci sont relancées le 5 août lorsque l'agent Labore le croise par hasard au Luxembourg avant de le perdre ensuite dans la foule :

« Il doit exister chez vous, un dossier de Guillaume que j'ai aidé en grande partie à établir en 1872, 73 et 74, ainsi que son signalement et si je ne me trompe son portrait photographié. »

Cet agent rédige le lendemain (06/08/1878) une nouvelle note dans laquelle il insiste sur la nécessité de sa localisation car il doit être porteur des adresses de nombreux proscrits tels que Pindy, Elie Reclus, André Léo, Lefrançais, etc. Labore le considère comme le « pontife » des anarchistes dans son rapport. Cela aboutit le 7 août à la rédaction d'une nouvelle note adressée à Lombard avec mention « Urgent et recommandé. » Une recherche par le bureau des garnis est de nouveau infructueuse (17/08/1878), la police ne parvenant donc pas à localiser Guillaume. Labore conseille de tenter de localiser Guillaume chez Dave (24/08/1878) :

Ce rapport entraîne la rédaction d'une note pour le Directeur Général des Recherches en date du 31 janvier 1905. L'agent Dantel rédige alors un nouveau bulletin de vérifications aux sommiers judiciaires le 2 février suivant. Le même agent Foureur rédige un rapport le 3 février par lequel il indique que Guillaume assistait la veille à une réunion de l'UP de la rue de la Sablière pour protester contre les massacres de Russie. Le 17 février, le Commissaire de police, chef de la 3ème Brigade, adresse un rapport au Directeur général des Recherches qui comporte une longue biographie qui s'avère négative quant à d'éventuelles activités subversives :

« Il est homme de lettres et attaché comme correcteur à la librairie Hachette (il travaille chez lui). Il serait l'auteur d'un ouvrage sur la « Révolution française » qui sera publié par la librairie précitée. Il ne reçoit chez lui aucun individu suspect et ne donne asile à personne. Sa correspondance se compose de 7 à 8 lettres par semaine. »

Le rapport témoigne d'une grande discrétion de Guillaume :

« Il se tient sur une grande réserve à son domicile au sujet de ses opinions politiques. »

Toutefois, l'interception de sa correspondance le classe toujours dans la catégorie des « socialistes révolutionnaires. »

De plus ce rapport mentionne un certain « correspondant Finot » qui indique que Guillaume a lu une lettre de Kropotkine lors d'une réunion à la salle du Tivoli au sujet des massacres en Russie.

Toujours en 1905, le 30 avril, le dénommé Foureur de la 3ème Brigade du 1er bureau de la Préfecture de police rapporte une visite à cette même Mme Philippe « membre du Comité de l'Université populaire du XIVe » qui lui a signalé un incident impliquant Guillaume. L'UP est alors sous surveillance en raison de ce que l'agent appelle « l'élément russe » :

« Guillaume a pris une grande prépondérance à l'université populaire du XIVe et il ne trouve jamais qu'on s'y montre assez révolutionnaire. C'est lui qui y amène l'élément russe, et une jeune étudiante nihiliste, sa protégée, vient parfois y faire des causeries. Il occuperait, paraît-il, une assez belle situation, il serait archiviste à la Bibliothèque nationale. »

Enfin, la note mentionne un emploi à la librairie Hachette « où il serait peut-être encore ». Ce document débouche non seulement sur une vérification aux Sommiers judiciaires (qui s'avère négative) mais aussi sur la rédaction d'une nouvelle biographie de Guillaume par le 1er Bureau de la 2e brigade de Recherches de la Préfecture de police. Celle-ci relate en détail ses activités aux côtés de Buisson :

« Il a été secrétaire particulier de Mr. Buisson, actuellement directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, avec lequel il a conservé des relations suivies qui lui valent certains travaux pour la Direction de l'Enseignement primaire. »

C'est un portrait de Guillaume en érudit internationaliste qui ressort de la lecture de ce rapport :

« Sa qualité de secrétaire de la « Revue Pédagogique » et les nombreuses relations qu'il a dans le monde des lettres font qu'il est en relations avec les savants de tous pays. Son érudition est connue ; il est notamment réputé comme faisant autorité en matière d'enseignement. C'est un matérialiste et ses opinions sont acquises au parti socialiste indépendant éclectique, mais de là aux théories anarchistes il y a loin et ce n'est pas ses relations d'antan avec Bakounine et ses correspondances actuelles avec les Kropotkine et Elisée Reclus qui peuvent faire supposer que c'est un adepte de l'anarchie. »

Il est donc disculpé d'être un « adepte de l'anarchie », ceci dans le contexte des « menées anarchistes » liées à la propagande par le fait. En 1893-1894 sont en effet votées les lois d'exception dites « lois scélérates » destinées à lutter contre la propagande par le fait qui se manifeste dans les attentats anarchistes, or Guillaume n'a pas été inquiété à cette occasion.

Il est de nouveau surveillé en 1904 pour sa participation à l'Université populaire du XIVème arrondissement. L'agent pré-nommé Foureur cite une certaine « Mme Philippe » qui informe la police (14/11/1904) :

« Guillaume qui – paraît-il est très fort en histoire, serait – d'après Mme Philippe – un étranger banni de son pays pour faits révolutionnaires ; il aurait obtenu la naturalisation française. »

« Il est probable que, comme Dave, il porte un faux-nom, et peut-être vit-il avec ce dernier, 7arr, rue Montmartre, 17. C'est un propagandiste socialiste très ardent. »

Un nouveau rapport du service des garnis du 4 septembre 1878 mentionne des recherches encore infructueuses. L'officier de paix, Lombard, conclut le 12 septembre au fait que Guillaume n'a pas eu d'activité politique et suppose qu'il est juste venu pour visiter l'exposition universelle. Labore, qui ne semble pas du même avis, continue cependant sa surveillance de Dave puisqu'il note dans un rapport du 15 octobre que ce dernier a « envoyé des communications » à Guillaume.

Un rapport anonyme écrit à La-Chaux-de-Fonds indique la présence dans cette ville de Guillaume qui s'est réuni avec Damanoff et Pindy (24/10/1878). Cette localisation en Suisse a peut-être motivé l'abandon des recherches à Paris.

Un extrait de rapport anonyme lié à une surveillance depuis la Suisse et daté du 29 janvier 1879 montre que la police française avait une bonne connaissance des activités de Guillaume, y compris les plus secrètes :

« Guillaume ferait partie d'un comité supérieur de l'Internationale composé de membres de la Commune proscrits et non amnistiés. Ce comité ferait de la propagande et centraliserait tout le travail de l'association. »

Malgré tout, les recherches ne se concentrent plus sur sa présence à Paris, d'autant plus que le 18 janvier 1879, un rapport signé X et rédigé à La Chaux-de-Fonds indique qu'il a assisté à une réunion secrète qui a eu lieu « à Beau-site. »

Un rapport au Cabinet de la Préfecture de police du 1er octobre 1879 mentionne cependant que la surveillance de la maison de Dave devrait permettre de localiser Guillaume et une note du 15 décembre suivant destinée au Chef de la police municipale indique qu'il aurait été vu dans le quartier de l'Odéon. Là encore, une recherche effectuée par le bureau des garnis est infructueuse (06/01/1880). L'agent Labore qui l'avait déjà repéré en 1878 fait un rapport le 16 février suivant dans lequel il explique que :

« C'est un homme fort dangereux dont la présence à Paris doit cacher un projet quelconque au point de vue socialiste révolutionnaire. »

À partir de 1880, la surveillance se relâche, sans doute en relation avec l'amnistie des anciens Communards qui peuvent revenir en France. Bien qu'une lettre ait été saisie au domicile de Costa lors de son arrestation, Guillaume n'est pas inquiété lors du procès de ce dernier, chose qu'il redoutait comme il l'écrit dans la conclusion de L'Internationale.

À partir de 1880, les rapports sont moins nombreux alors qu'il est pourtant localisé. Le dossier contient toutefois une demande de renseignements datée du 24/02/1883 :

« On sait que le célèbre James Guillaume, de Neuchâtel, qui depuis longtemps ne fait plus parler de lui, et qui était le véritable chef des anarchistes d'Europe, est à Paris employé dans la maison Hachette. »

Un rapport du 1er bureau de la 2e Brigade de Recherches de la Préfecture de police montre toutefois que les activités de Guillaume sont alors bien documentées et qu'il collabore avec Ferdinand Buisson :

« Il est en relations suivies avec Mr Buisson, inspecteur général de l'Instruction Publique, dont la femme est Suisse. »

Bien que qualifié de « socialiste révolutionnaire », son attitude est jugée positivement :

« On n'a recueilli que de bons renseignements sur sa probité et sa moralité. Guillaume a des habitudes régulières. Il sort peu et ne reçoit pas beaucoup de visites. »

Après avoir vécu incognito (le rapport signale qu'il n'a pas été possible de découvrir ses adresses antérieures à 1880), la stratégie de mise à distance des anciens Internationalistes semble donc payer pour Guillaume qui n'éveille plus les soupçons.

Un rapport du 17 octobre 1884 indique cependant qu'il poursuit ses activités politiques :

« Il vint à Paris, en 1879, et continua ses relations avec les groupes socialistes, sans toutefois faire trop de bruit autour de son nom. »

Sa conduite ne permet pas de l'inquiéter :

« Le Né Guillaume, qui est rédacteur au « Révolté » et qui collabore à plusieurs autres feuilles socialistes, est un homme intelligent, érudit, travailleur, ayant une conduite régulière ne pouvant donner lieu à aucun reproche. Il est actuellement employé à la librairie Hachette et demeure rue du Val-de-Grâce, 9. »

James Guillaume a indiqué lui-même dans ses Annales, conservées aux AEN qu'il fut « admis à résidence » en 1884, ce qui explique ces synthèses. Il fut naturalisé français en 1889.

Guillaume fait ensuite l'objet d'une vérification aux Somniers judiciaires (ancêtre du casier judiciaire) le 1er juin 1892 en raison d'une note du 8 avril précédent de la Direction de la sûreté générale adressée au Préfet de Police en lien avec la « correspondance anarchiste ». Guillaume continue d'avoir une activité politique puisqu'il serait le successeur de Bakounine d'après ce rapport :

« Après la mort de Bakounine, on peut dire qu'il prit en mains sa succession. Il a été membre de « l'Alliance Socialiste révolutionnaire », espèce de secte secrète parmi les anarchistes, dont tous ne pouvaient pas faire partie, et qui avait son centre en Espagne. »

La note mentionne son départ pour la France en 1878 mais insiste sur le fait que son inactivité militante n'est qu'un leurre :

« Le compagnon Guillaume, quitte la Suisse dans le courant de l'année 1878, et fit cas de se retirer de la vie militante, mais ses correspondances secrètes avec les anarchistes de l'Europe entière n'ont jamais cessé. »

Il est surtout considéré comme lié aux journaux anarchistes les plus virulents :

« Guillaume, est un collaborateur assidu des journaux « La Révolte » le « Père Peinard », mais il défend absolument que son nom soit mis en avant. C'est lui qui donne les plans pour les conférences, meetings et réunions anarchistes. Il est un des fondateurs avec les compagnons Dupont, Gégout et Malato du journal, la Chronique Socialiste. »